



Ponts  
JACQUES CARTIER +  
CHAMPLAIN  
Bridges  
Canada



---

# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL



## 2<sup>e</sup> TRIMESTRE (T2)

Pour les six mois terminés au 30 septembre 2020

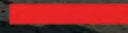
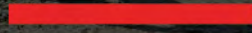
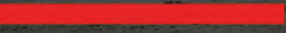
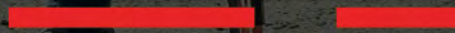
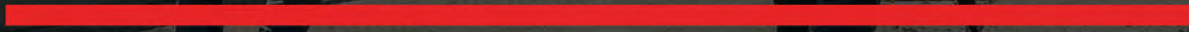
# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. STATUT</b>	<b>4</b>
1.1 MANDAT .....	4
1.2 MISSION, VISION ET VALEURS.....	4
<b>2. RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2020-2021</b>	<b>6</b>
2.1 SOMMAIRE .....	6
2.2 PERSPECTIVES .....	6
2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS.....	7
<b>3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS</b>	<b>9</b>
3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS .....	9
3.2 FLUX DE TRÉSORERIE .....	10
3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES .....	10
3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS.....	15
<b>4. ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2020-2021</b>	<b>17</b>
4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	17
4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	18
4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2020.....	19
4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2020 .....	20
4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2020.....	21
4.6 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES.....	22





**+ SECTION 1**  
STATUT



# 1. STATUT

PJCCI a été constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Jusqu'au 30 septembre 1998, elle était une société d'État filiale à propriété exclusive de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL).

Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, elle est devenue une filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL), une société d'État mandataire mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Le 13 février 2014, PJCCI est devenue société d'État mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la LGFP. À titre de société d'État, PJCCI est assujettie à la partie X de la LGFP.

De plus, PJCCI est une société d'État mandataire de Sa Majesté en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS/98-568).

## 1.1 MANDAT

PJCCI est gestionnaire de plusieurs ponts et d'un tunnel de juridiction fédérale situés dans la grande région métropolitaine de Montréal, soit le pont Champlain d'origine, le pont Jacques-Cartier, le pont de contournement de l'Île-des-Sœurs, la section fédérale du pont Honoré-Mercier, ainsi que leurs approches, le tunnel de Melocheville et deux infrastructures connexes, soit la section fédérale de l'autoroute Bonaventure et l'Estacade du pont Champlain.

Pour chacune de ces infrastructures, PJCCI est responsable :

- + De la mobilité (à noter que le pont Champlain d'origine est fermé à la circulation depuis la mise en service du pont Samuel-De Champlain à l'été 2019);
- + Des opérations;
- + Des inspections;
- + De l'entretien;
- + Des réparations et/ou de la réhabilitation;
- + De la sécurité;
- + De la coordination avec les intervenants (fédéraux, provinciaux, municipaux et autres);
- + De la gestion des sites contaminés;
- + De l'environnement.

## 1.2 MISSION, VISION ET VALEURS

### Notre mission

Assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

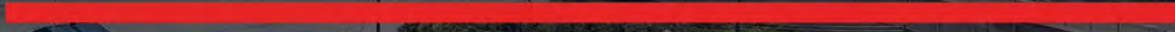
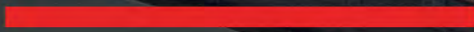
### Notre vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité et d'acteur social et urbain.

### Nos valeurs

L'esprit d'équipe, la transparence, la rigueur, l'innovation et l'engagement constituent les valeurs dont PJCCI s'est dotée dans l'accomplissement de sa mission.





**+ SECTION 2**  
RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2020-2021





## 2. RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2020-2021

Ce rapport financier trimestriel a été préparé conformément aux exigences de la LGFP et à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Il présente une évaluation des opérations et de la situation financière de PJCCI pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020 (T2). Il doit être lu conjointement avec les états financiers non audités intérimaires et les notes afférentes que renferme le présent document, ainsi qu'avec les états financiers audités annuels et les notes justificatives inclus au rapport annuel de PJCCI.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et sont tirés principalement des états financiers non audités intérimaires de la Société établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### 2.1 SOMMAIRE

PJCCI déclare un excédent de 2,2 M\$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2020 (déficit de 3,1 M\$ - 2019). Le déficit avant le financement public est de 100,7 M\$ au 30 septembre 2020 (82,2 M\$ - 2019).

Pour l'exercice en cours, les revenus totaux cumulés s'élèvent à 0,5 M\$ (0,7 M\$ - 2019), demeurant stables dans leur ensemble.

Au cours de la même période, la dette nette a augmenté de 0,1 M\$ pour atteindre un total de 33,1 M\$. Les actifs financiers ont augmenté de 36,3 M\$. Cette variation est liée aux modalités de paiement du contrat de déconstruction du pont Champlain d'origine, ainsi qu'au niveau de réalisation des activités d'investissement.

Les acquisitions d'immobilisations brutes ont atteint, durant le deuxième trimestre de l'exercice en cours, 17,6 M\$ (15,2 M\$ - 2019). Elles consistent essentiellement en des dépenses de 13,9 M\$ pour le pont Jacques-Cartier, 2,6 M\$ pour le pont Honoré-Mercier et de 0,7 M\$ pour le tunnel de Melocheville.

### 2.2 PERSPECTIVES


Les dépenses d'entretien et de maintien des ponts et infrastructures connexes demeurent stables. Les interventions de suivi structural sur le pont Champlain d'origine, incluant les inspections et le monitoring, ne sont plus requises à la suite de la signature du contrat de déconstruction avec l'entrepreneur Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C. (NHSL). En effet, la responsabilité de l'intégrité structurale du pont a été transférée à l'entrepreneur selon les modalités contractuelles.

Les projets financés par le gouvernement se poursuivent, incluant les travaux de réfection en cours au pont Jacques-Cartier, au pont Honoré-Mercier, sur l'autoroute Bonaventure et au tunnel de Melocheville.

Quant aux projets futurs au pont Jacques-Cartier, un réaménagement des approches du pont est prévu pour favoriser la fluidité de la circulation en prenant en considération les besoins futurs selon les différents modes de transport. Ces réaménagements doivent être élaborés selon une approche d'intégration urbaine et en coordination avec les autorités provinciales et municipales, particulièrement le plan de développement de l'île Sainte-Hélène, lequel est en cours de réalisation. Une étude est en cours pour évaluer le potentiel de développement du pavillon de l'île Sainte-Hélène et un dossier d'affaires est en préparation pour la vocation future dudit pavillon.

La section de l'autoroute Bonaventure constituée de voies au sol est à la fin de sa vie utile. Une vision de boulevard urbain a été retenue pour sa reconfiguration et reconstruction afin d'assurer une intégration urbaine avec la Ville de Montréal. L'étude d'avant-projet est en cours en collaboration avec la Ville de Montréal ainsi que les parties prenantes pour l'élaboration de solutions techniques en vue de la construction du boulevard urbain, incluant un parc linéaire le long du fleuve St-Laurent.

Un dossier d'affaires intitulé *Diagnostic et plan directeur de maintien d'actifs : Étape d'une démarche globale de gestion d'actifs*, qui présente la démarche globale de maintien à long terme des actifs sous la responsabilité de PJCCI, sera prochainement déposé auprès d'Infrastructure Canada.



PJCCI est fière de son effectif dont la force réside dans son engagement envers l'atteinte de son résultat stratégique. Le financement approuvé par le gouvernement jusqu'en 2022-2023 permet de maintenir des infrastructures qui jouent un rôle primordial pour la mobilité, la population et l'économie.

## 2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS

C'est toujours dans le contexte de la pandémie mondiale causée par la COVID-19 que le deuxième trimestre de l'exercice 2020-2021 s'est déroulé. Dès le mois de mars 2020, PJCCI avait mis en place de nombreuses mesures pour répondre aux demandes et aux consignes des gouvernements. En effet, suivant le décret adopté par le gouvernement du Québec qui a mené à la suspension de toute activité effectuée en milieu de travail à compter du 25 mars 2020, la presque totalité des effectifs de PJCCI a travaillé à distance, à l'exception de l'équipe de la Direction Opérations et entretien qui a assuré le maintien en bon état de fonctionnement des infrastructures essentielles. Malgré le télétravail massif, le personnel de PJCCI a poursuivi tous ses efforts visant à maintenir les échéanciers reliés à la préparation des dessins, des devis et des études et à réaliser les tâches administratives pouvant être effectuées à distance. Le 11 mai 2020, la majorité des activités a repris sur les différents chantiers.

À la suite du sondage en ligne effectué auprès du personnel en mai 2020, un plan d'action a été élaboré pour mieux répondre aux préoccupations des employés. L'un des objectifs de ce plan était de remédier au sentiment d'isolement manifesté par certains employés. Ainsi, plusieurs mesures sanitaires ont été déployées dans les bureaux de façon à offrir au personnel un environnement de travail sécuritaire et, à compter du 6 juillet 2020, PJCCI a amorcé un retour graduel et volontaire de son personnel dans ses bureaux. Une trousse d'accueil créée par la Direction Santé et sécurité au travail (SST) a été préparée et offerte à chaque employé.

Depuis six mois, l'équipe de direction de PJCCI continue de suivre quotidiennement l'évolution de la situation et de rester à l'affût des différents enjeux qui peuvent se présenter pour les membres du personnel. Cette pandémie a forcé PJCCI à adapter ses activités et programmes et a eu un impact significatif sur la Direction Technologies de l'information (TI) qui a dû déployer diverses actions, procédures et formation pour assurer la continuité des activités en mode télétravail. Une vigie quotidienne se poursuit en ce sens, visant à assurer que les technologies infonuagiques et internes de PJCCI soient pleinement opérationnelles et sécuritaires.

La pandémie a également eu une incidence importante sur la Direction Communications, laquelle a créé une section spéciale COVID-19 sur la plateforme de communications internes et diffuse chaque semaine des messages destinés au personnel.

PJCCI demeure proactive durant cette période de changement et continue d'être à l'affût des développements et des directives de santé publique en vue de prendre les initiatives et les décisions qui s'imposent.





**+ SECTION 3**  
ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS



## 3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

### 3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

#### 3.1.1 État de la situation financière

##### Actifs financiers

Au cours des six mois terminés le 30 septembre 2020, les actifs financiers totaux ont augmenté de 36,3 M\$ pour atteindre 71,6 M\$ comparativement à 35,3 M\$ au 31 mars 2020. Un facteur déterminant de la variation des actifs financiers est la date de réception des crédits fédéraux qui comprennent le financement des projets d'investissement et les charges d'exploitation. De plus, une somme de 10,4 M\$ est liée aux modalités de paiement prévues au contrat de déconstruction du pont Champlain d'origine.

##### Passif

Les créiteurs et charges à payer ont augmenté de 36,1 M\$, passant de 29,0 M\$ au 31 mars 2020 à 65,1 M\$ au 30 septembre 2020. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la variation des activités des différents chantiers en cours.

Pour mener à bien ses grands projets, PJCCI a conclu des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie du paiement jusqu'à l'achèvement de certains travaux dans le respect des exigences d'exécution et des garanties contractuelles. Ces retenues de garantie sont demeurées stables à 4,2 M\$ au 30 septembre 2020 (4,2 M\$ au 31 mars 2020). Ces sommes deviendront payables lorsque les travaux et les garanties seront terminés.

##### Actifs non financiers

Les immobilisations corporelles nettes de l'amortissement ont augmenté de 2,4 M\$ pour atteindre un total de 608,9 M\$ par rapport aux états financiers du 31 mars 2020 (606,5 M\$). Ce total comprend des achats d'immobilisations bruts de 17,6 M\$ moins les charges d'amortissement de 15,2 M\$. Les grands travaux concernés par ces acquisitions sont ceux du pont Jacques-Cartier (13,9 M\$), du pont Honoré-Mercier (2,6 M\$) et du tunnel de Melocheville (0,7 M\$).

##### Financement du gouvernement

Le tableau suivant résume le financement public pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours au 30 septembre 2020 :

(en milliers de dollars)	Deuxième trimestre		Cumulatif (six mois)	
	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Financement public pour les charges d'exploitation	57 637	36 824	85 358	63 897
Financement public pour les immobilisations corporelles	12 261	3 450	17 557	15 197
<b>TOTAL</b>	<b>69 898</b>	<b>40 274</b>	<b>102 915</b>	<b>79 094</b>

La section 3.4 donne les résultats de l'utilisation des crédits parlementaires.



### 3.1.2 Charges

#### Entretien

Les charges d'entretien au cours des deux premiers trimestres représentent 89,6 % (86,8 % au 30 septembre 2019) des charges totales cumulatives.

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2020, les charges d'entretien, incluant l'amortissement, totalisent 90,7 M\$ et sont principalement réparties comme suit :

- + 26,7 M\$ en travaux pour le pont Jacques-Cartier;
- + 32,2 M\$ en travaux pour le pont Champlain;
- + 9,8 M\$ en travaux pour le pont Honoré-Mercier;
- + 4,1 M\$ en travaux pour le pont de contournement de l'Île-des-Sœurs;
- + 6,0 M\$ en travaux pour l'autoroute Bonaventure;
- + 1,4 M\$ en travaux pour l'Estacade du pont Champlain;
- + 0,4 M\$ en travaux pour le tunnel de Melocheville;
- + 7,6 M\$ en salaires et avantages sociaux;
- + 2,5 M\$ pour divers autres projets et équipements.

#### Fonctionnement

Les charges de fonctionnement des six premiers mois ont été de 2,0 M\$ (1,7 M\$ au 30 septembre 2019). Ces chiffres représentent 2,0 % des charges totales (2,1 % au 30 septembre 2019).

#### Administration

Les charges administratives des six premiers mois s'élèvent à 7,4 M\$ et sont demeurées relativement stables par rapport à la même période de l'exercice financier précédent (8,1 M\$ au 30 septembre 2019). Au cours des deux premiers trimestres, les charges administratives ont représenté 6,2 % (8,2 % au 30 septembre 2019) des charges totales (incluant les acquisitions d'immobilisations). Ce taux varie notamment en fonction des dépenses d'entretien majeur. L'objectif de la Société est de ne pas dépasser 6 %.

## 3.2 FLUX DE TRÉSORERIE

La situation de trésorerie de PJCCI est demeurée stable au montant de 33,5 M\$ au 30 septembre 2020 (33,5 M\$ au 31 mars 2020) et est liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral. Au 30 septembre 2020, la somme nette à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 27,3 M\$ (1,2 M\$ au 31 mars 2020).

## 3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES

En tant que société d'État mère, PJCCI doit répondre aux exigences et se conformer aux obligations prescrites par les diverses lois qui lui sont applicables.

### 3.3.1 Gestion des actifs

La priorité de PJCCI est d'assurer la mobilité des usagers et la pérennité de ses actifs tout en assurant la sécurité des structures sous sa responsabilité. Le vieillissement des actifs et le financement adéquat pour en assurer l'entretien et la réfection représentent non seulement des défis, mais engendrent des risques réels que la Société doit atténuer afin d'assurer la sécurité des infrastructures, ainsi que celle des usagers qui les utilisent quotidiennement.



Les ponts et autres ouvrages gérés par la Société sont âgés et exposés depuis des années à une circulation lourde et croissante, à des conditions climatiques changeantes et rigoureuses et à l'utilisation abondante d'abrasifs et de sels de voirie.

Afin de déterminer l'état réel des structures et leur niveau d'endommagement et générer les plans de maintien d'actifs, PJCCI a récemment franchi une nouvelle étape en finalisant un rapport synthèse complet et exhaustif des jalons importants de son approche en gestion d'actifs. Ce rapport fait état de l'ensemble des activités d'inspection, de diagnostic et d'études complémentaires qui ont été réalisées au cours de la dernière année et qui ont conduit à l'élaboration des plans directeurs en maintien d'actifs, et ce, pour chacun des actifs sous la responsabilité de PJCCI.

PJCCI est fière de cette importante réalisation qui assure l'optimisation des investissements et la gestion des risques. L'année 2020-2021 sera marquée par plusieurs autres réalisations pour assurer le déploiement de l'approche philosophique de gestion d'actifs. À cet effet, un plan de communication et de formation à plus de 150 employés sur la nouvelle politique de gestion d'actifs est en déploiement.

Tel que prévu, une analyse de positionnement comparative est en cours. Suivant les résultats de cette analyse, un plan d'action en matière de gestion d'actifs sera élaboré dans lequel l'utilisation, l'intégrité et la disponibilité des données joueront un rôle central.

### 3.3.2 Grands projets

#### Pont Jacques-Cartier

Afin de maintenir le pont Jacques-Cartier dans une perspective à long terme, un plan de remise à niveau a été élaboré, dont les travaux suivants pour l'exercice en cours :

- + Considérant la demande pour maintenir la piste cyclable en exploitation durant l'hiver, l'étude d'avant-projet concernant les mesures à mettre en place pour y répondre de manière sécuritaire a été complétée. Pendant l'exercice, la Société a annoncé sa décision d'ouvrir la piste multifonctionnelle et le trottoir aux usagers à partir de l'hiver 2020-21, de 6 h à 22 h tous les jours, à l'exception des périodes où les conditions ne le permettront pas et avec une possibilité de fermeture les jours de fin de semaine lorsque requis pour finaliser l'entretien de la piste;
- + Le contrat pour les travaux de construction de la boucle de fibres optiques a été adjugé à l'automne 2018 et à la fin de l'exercice 2019-2020, la majeure partie des travaux avait été complétée. Certains travaux ont dû être reportés et seront complétés au troisième trimestre de l'exercice 2020-2021;
- + Durant le deuxième trimestre, le contrat d'aménagement des terrains sous le pont Jacques-Cartier a été adjugé et les travaux ont débuté. Une portion des travaux a dû être reportée en 2021-2022 en raison du retard au niveau de l'appel d'offres à la suite de la décision corporative de réaliser une réhabilitation du site;
- + Une étude d'avant-projet portant sur l'augmentation de l'offre de services aux usagers des transports actifs s'est poursuivie au deuxième trimestre. L'objectif de cette étude est de permettre le passage sécuritaire des cyclistes et piétons tout au long de l'année, de réduire les risques d'accident en plus d'améliorer la convivialité et la sécurité des utilisateurs, le tout dans une approche de vision globale du réseau et de développement durable;
- + Un rapport d'étude d'avant-projet détaillé et une étude complémentaire pour approfondir le volet sismique afin d'assurer la pérennité du pavillon de l'île Sainte-Hélène ont été déposés au cours du troisième trimestre de 2019-2020. Compte tenu des conclusions préliminaires de l'analyse sismique et des coûts reliés à celles-ci, le volet sismique sera inclus à un autre projet de renforcement sismique global. Le lancement de ce projet est prévu au troisième trimestre de 2020-2021;
- + Les travaux de construction du nouveau bâtiment et l'aménagement de la cour adjacente pour la Direction Opérations et entretien ont débuté tel que prévu au deuxième trimestre de 2020-2021. Certains enjeux sont en cours d'analyse et un plan d'atténuation sera déployé pour limiter les impacts sur l'échéancier.



## **Pont Champlain et Estacade**

À la suite de la signature du contrat de conception-construction avec NHSL en juin 2020, l'entrepreneur a débuté sa mobilisation sur les sites de l'Île-des-Sœurs et au quai de l'Estacade.

Premier jalon des travaux sur site, la déconstruction des éléments du pont entre les axes 42W et 44W sur l'Île-des-Sœurs a été complétée selon l'échéancier fixé.

Durant le second trimestre, l'entrepreneur a débuté la construction de jetées dans le fleuve du côté de l'Île-des-Sœurs, travaux qui se poursuivront au cours du troisième trimestre de 2020-2021.

Des rencontres avec les citoyens se tiendront au cours de l'automne 2020, notamment dans les secteurs de l'Île-des-Sœurs et de Brossard, afin de présenter les détails du projet.

En 2019, PJCCI a débuté un processus de consultation auprès de certaines parties prenantes du projet afin de favoriser la valorisation des matériaux du pont Champlain d'origine sur d'autres projets dans la région métropolitaine de Montréal. Au cours de l'automne 2020, la Société envisage de conclure des ententes à cet égard avec certaines municipalités.

Pour ce qui est de l'Estacade, une étude d'avant-projet a été lancée au cours du deuxième trimestre en vue des réparer des unités de fondation et les appareils d'appuis du tablier.

## **Autoroute Bonaventure**

Les travaux de maintien de l'autoroute Bonaventure, soit les travaux de planage-pavage et les travaux de réparation de poutres-caisson, se poursuivent.

Les études d'avant-projet pour la reconfiguration des sections 11 et 12 de l'autoroute en boulevard urbain se poursuivent également.

Aucun nouveau risque ou changement n'est à rapporter pour le deuxième trimestre.

## **Pont de contournement de l'Île-des-Sœurs**

L'étude d'avant-projet sommaire pour la déconstruction du pont de contournement de l'Île-des-Sœurs a été complétée. Cette étude décrit notamment la méthode de déconstruction privilégiée. L'étude d'avant-projet détaillée a débuté.

Aucun nouveau risque ou changement n'est à rapporter pour le deuxième trimestre.

## **Pont Honoré-Mercier**

Le programme de réfection majeure visant la réparation des piles et le remplacement du revêtement de peinture a été ajusté en raison des impacts de la pandémie sur la réalisation des travaux. Une partie des travaux prévue en 2020-2021 a été reportée en 2021-2022. Cependant, la préparation des documents d'appels d'offres ainsi que les appels d'offres ont progressé tel que planifié. Le lancement du dernier appel d'offres pour l'exercice 2020-2021 est prévu au troisième trimestre.

Pendant le deuxième trimestre de 2020-2021, un effort soutenu de coordination a été déployé avec les autorités locales afin de réaliser les investigations nécessaires pour mener à terme les études d'avant-projet visant le raccordement de la piste multifonctionnelle du pont au réseau municipal, la validation de la stabilité des talus, la caractérisation environnementale des terrains et l'aménagement d'un parcours mémorial. Les impacts de la pandémie ont été significatifs sur le processus de coordination. Selon les développements, les échéanciers seront confirmés au cours du troisième trimestre de 2020-2021.

### 3.3.3 Environnement et Développement durable

PJCCI participe au PASCFC administré par Environnement et Changement climatique Canada pour la mise en place des mesures d'atténuation afin de contenir et traiter les eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure (Secteurs Est et Ouest) en bordure du fleuve St-Laurent.

L'exploitation du système du secteur Est est en cours. Cette solution technologique vise à stopper la migration des hydrocarbures vers le fleuve Saint-Laurent.

Le système de confinement et de traitement du secteur Ouest fait l'objet d'un partenariat avec le gouvernement du Québec (ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques). PJCCI assure présentement le transfert de connaissances à une firme externe qui fournira à PJCCI, pour les trois prochaines années, le support technique nécessaire ayant pour but d'assurer en tout temps le fonctionnement de ce système complexe composé d'une barrière hydraulique de 32 puits de captation et d'une usine de traitement.

De manière à gérer les risques environnementaux et à répondre aux objectifs corporatifs et aux objectifs du gouvernement du Canada en matière d'environnement et de développement durable, une série d'initiatives s'est poursuivie au cours de la dernière année :

- + La Société a procédé à l'élaboration d'un plan exhaustif de caractérisation de ses terrains qui, une fois complété, permettra d'établir avec une plus grande précision l'ensemble des actions requises à l'assainissement et au contrôle des contaminants lors de la réalisation des projets et ainsi réduire les risques liés à ces enjeux. Les termes de référence du contrat pour la caractérisation des terrains, d'une durée de cinq (5) ans, sont présentement en cours d'élaboration;
- + La communication interne sur l'arrimage futur de la démarche interne de développement durable avec la *Loi fédérale sur le développement durable* (LFDD) et sa stratégie sous-jacente a été complétée. PJCCI a récemment préparé, sur une base volontaire, sa nouvelle stratégie de développement durable en vertu de la LFDD qui a été déposée aux instances concernées en septembre 2020;
- + Le début des travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine entraîne la nécessité d'un suivi rigoureux de la gestion conforme des sédiments, des sols, de l'eau et des matériaux, lequel sera assuré via un système de traçabilité exhaustif. De plus, les obligations de compensation de la biodiversité pour la perte d'habitats sont en cours d'évaluation. Ce projet ouvre également la porte à l'élaboration de divers programmes tels que la carboneutralité, les projets de recherche in situ et ex-situ, la planification de la mise en valeur des actifs en bordure du fleuve via des activités de consultation et de co-conception avec le public et les démarches pour une reconnaissance externe de leadership en matière de développement durable, lesquels seront réalisés parallèlement aux travaux de déconstruction.


### 3.3.4 Santé et sécurité au travail (SST)

La Direction SST poursuit la mise à jour du programme de gestion en SST de la Société. Ce programme est évolutif et couvre maintenant la gestion des communications SST. Des procédures de travail sécuritaire ont été développées afin d'évaluer et d'encadrer les risques présents dans l'environnement de travail, notamment ceux liés aux travaux extérieurs en lien avec les insectes, la faune et la flore. De plus, un guide des mesures d'hygiène en place dans les bureaux de PJCCI ainsi qu'une instruction de travail sécuritaire qui encadre la visite des lieux de travail en temps de pandémie ont été produits. L'ensemble de cette démarche est réalisé en collaboration avec le Comité local SST et avec les directions concernées afin de refléter la vision de la réalité SST de la Société.

### 3.3.5 Financement durable

PJCCI est principalement financée par voie de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Des revenus d'autres sources, soit des baux et des permis, contribuent à son financement, mais de façon minimale. PJCCI doit optimiser les travaux d'entretien et de réfection des infrastructures qui vieillissent afin d'en maximiser la durée de vie et la sécurité.





PJCCI a reçu du financement pour ses projets jusqu'en 2022-2023, atténuant ainsi les risques associés à la dégradation des ponts et structures. Ce financement à moyen terme a toutefois un impact sur sa capacité à prévoir et octroyer des contrats à moyen et à long terme.

Pour les projets en lien avec les eaux souterraines contaminées du secteur de l'autoroute Bonaventure (secteurs Est et Ouest), malgré le financement reçu pour les années 2018-2019 à 2022-2023 et les fonds du PASC, le besoin de financement à long terme sur une période de 15 ans (calculée à partir de 2016-2017) demeure impératif.

### 3.3.6 Gestion des ressources humaines

Pour demeurer une organisation attrayante et en constante évolution, PJCCI met en œuvre des actions pour stimuler le développement et l'engagement de ses employés dans un environnement innovant, tout en assurant un climat de bienveillance et collaboratif.

Pour retenir ses employés, PJCCI voit au développement professionnel et à la relève en mettant leurs talents à contribution, le tout aligné avec le plan stratégique 2020-2023.

La démarche de santé et mieux-être basée sur la norme « Entreprise en santé » et la démarche sur le multiculturalisme sont en cours de réalisation. Des comités multidisciplinaires de déploiement ont été formés pour développer et réaliser les activités des plans d'action.

PJCCI a également débuté le développement de sa marque Employeur. L'élaboration et le déploiement du plan d'action ont permis de consolider les attentes et de lancer le projet dont la réalisation est prévue sur une période de trois ans.

Ces initiatives en gestion des ressources humaines visent à améliorer l'expérience employé et à stimuler la reconnaissance organisationnelle, le tout afin de positionner PJCCI en tant qu'Employeur de choix.

La pandémie causée par la COVID-19 a obligé PJCCI à apporter de nombreux ajustements et à adapter ses activités et programmes touchant tous les employés.

### 3.3.7 Technologies de l'information (TI)

Dans sa gestion des risques TI, PJCCI a adjudé un contrat pour la continuité des affaires qui comprend trois phases soit :

- 1- Structure et cadre de gestion – complété au cours du premier trimestre de 2020-2021;
- 2- Analyse des répercussions sur les opérations (ARO) – en cours;
- 3- Stratégie de continuité des affaires – à venir.

La phase 2 consistait à mettre à jour l'ARO en réévaluant les fonctions critiques. Elle a permis d'identifier les fonctions clés, les applications et les programmes informatiques essentiels aux opérations. Cette phase a aussi permis d'identifier des éléments additionnels critiques au déroulement des opérations de la Société. Les fonctions critiques deviendront la base de référence qui permettra de soutenir les directions de PJCCI dans le développement d'une stratégie de continuité des affaires (phase 3) devant débuter au prochain trimestre.

Des tests d'intrusion et des activités de sensibilisation auprès des employés sont effectués en continu.

### 3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

Selon la planification, les crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours sont de 328 M\$.

(en milliers de dollars)	Au 30 septembre 2020			Au 30 septembre 2019		
	Opérations	Capital	Total	Opérations	Capital	Total
Budget principal des dépenses	278 758	48 862	327 620	250 507	72 181	322 688
<b>Financement disponible</b>	<b>278 758</b>	<b>48 862</b>	<b>327 620</b>	<b>250 507</b>	<b>72 181</b>	<b>322 688</b>
Crédits parlementaires <sup>(1)</sup>						
+ Utilisés	85 358	17 557	102 915	63 897	15 197	79 094
+ Requis	193 400	31 305	224 705	186 610	56 984	243 594
<b>Total crédits parlementaires</b>	<b>278 758</b>	<b>48 862</b>	<b>327 620</b>	<b>250 507</b>	<b>72 181</b>	<b>322 688</b>

(1) PJCCI ne reçoit généralement son financement qu'une fois les dépenses encourues.





**+ SECTION 4**  
ÉTATS FINANCIERS NON-AUDITÉS  
INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2020-2021



## 4. ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2020-2021

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2020, les états financiers non audités intérimaires de PJCCI ont été préparés par les gestionnaires, révisés par le Comité d'audit et approuvés par le Conseil d'administration de PJCCI. Les vérificateurs externes de PJCCI n'ont pas audité ou révisé ces états financiers non audités intérimaires.

### 4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec les instructions émises en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de six administrateurs et de la Première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

Le vérificateur général du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.



Sandra Martel, ing.  
Première dirigeante



Claude Lachance, CPA-CMA, MBA, ASC  
Directeur principal, Administration

19 novembre 2020





## 4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Non audité – en dollars canadiens)

	30 septembre 2020	31 mars 2020
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie	33 477 215	33 506 048
Débiteurs (Note 4.6.3)	38 142 970	1 841 819
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>71 620 185</b>	<b>35 347 867</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (Note 4.6.4)	65 152 450	29 003 524
Avantages sociaux futurs	511 417	530 545
Retenues contractuelles (Note 4.6.5)	4 247 372	4 214 047
Revenus reportés	140 768	229 907
Obligations environnementales (Note 4.6.6)	34 649 000	34 396 000
<b>Total des passifs</b>	<b>104 701 007</b>	<b>68 374 023</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(33 080 822)</b>	<b>(33 026 156)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	608 874 005	606 449 339
Charges payées d'avance	886 679	1 065 886
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>609 760 684</b>	<b>607 515 225</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>576 679 862</b>	<b>574 489 069</b>

### ÉVENTUALITÉS, DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN D'ORIGINE

(Notes 4.6.9 et 4.6.13)

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.*

Approuvé par le Conseil d'administration

  
Administrateur

  
Administrateur



## 4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2020

(Non audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Six mois terminés le			
	31 mars 2021	30 septembre 2020		30 septembre 2019	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Baux et permis	597 000	130 483	254 243	149 358	298 239
Intérêts	793 000	90 797	215 284	221 834	417 837
Autres sources	---	410	843	2 005	16 515
<b>Total des revenus</b>	<b>1 390 000</b>	<b>221 690</b>	<b>470 370</b>	<b>373 197</b>	<b>732 591</b>
<b>Charges (Note 4.6.11)</b>					
Entretien	273 669 000	60 647 537	90 714 224	39 551 165	72 011 735
Fonctionnement	4 554 000	1 092 658	2 044 885	999 824	1 748 231
Administration	17 879 000	3 003 436	7 399 499	3 667 287	8 074 234
Obligations environnementales	(1 585 000)	700 110	1 035 455	202 595	1 078 526
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	6 366	6 366
<b>Total des charges</b>	<b>294 517 000</b>	<b>65 443 741</b>	<b>101 194 063</b>	<b>44 427 237</b>	<b>82 919 092</b>
Déficit avant financement du gouvernement du Canada	(293 127 000)	(65 222 051)	(100 723 693)	(44 054 040)	(82 186 501)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation (Note 4.6.12)	278 758 000	57 637 469	85 357 560	36 823 803	63 897 106
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles (Note 4.6.12)	48 862 000	12 260 768	17 556 926	3 449 640	15 197 525
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	<b>34 493 000</b>	<b>4 676 186</b>	<b>2 190 793</b>	<b>(3 780 597)</b>	<b>(3 091 870)</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice</b>	<b>604 451 000</b>	<b>---</b>	<b>574 489 069</b>	<b>---</b>	<b>565 896 680</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice</b>	<b>638 944 000</b>	<b>---</b>	<b>576 679 862</b>	<b>---</b>	<b>562 804 810</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.



## 4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2020

(Non audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Six mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 mars 2021	30 septembre 2020		30 septembre 2019	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités</b>	<b>34 493 000</b>	<b>4 676 186</b>	<b>2 190 793</b>	<b>(3 780 597)</b>	<b>(3 091 870)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	(62 776 000)	(12 260 768)	(17 556 926)	(3 449 640)	(15 197 525)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	29 868 000	7 569 428	15 132 260	7 328 012	18 015 397
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	(14 500)	(14 500)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	14 500	14 500
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	6 366	6 366
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(32 908 000)</b>	<b>(4 691 340)</b>	<b>(2 424 666)</b>	<b>3 884 738</b>	<b>2 824 238</b>
Acquisition de charges payées d'avance	---	(475 866)	(763 463)	(500 784)	(826 454)
Utilisation de charges payées d'avance	---	562 127	942 670	481 046	810 260
<b>Total de la variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>---</b>	<b>86 261</b>	<b>179 207</b>	<b>(19 738)</b>	<b>(16 194)</b>
<b>(Augmentation) diminution de la dette nette</b>	<b>1 585 000</b>	<b>71 107</b>	<b>(54 666)</b>	<b>84 403</b>	<b>(283 826)</b>
<b>Dettes nettes au début de l'exercice</b>	<b>(22 822 000)</b>	<b>---</b>	<b>(33 026 156)</b>	<b>---</b>	<b>(24 910 855)</b>
<b>Dettes nettes à la fin de l'exercice</b>	<b>(21 237 000)</b>	<b>---</b>	<b>(33 080 822)</b>	<b>---</b>	<b>(25 194 681)</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

## 4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2020

(Non audité – en dollars canadiens)

	Six mois terminés le			
	30 septembre 2020		30 septembre 2019	
	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>				
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>4 676 186</b>	<b>2 190 793</b>	<b>(3 780 597)</b>	<b>(3 091 870)</b>
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>				
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	7 569 428	15 132 260	7 328 012	18 015 397
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	6 366	6 366
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	(14 500)	(14 500)
Variation des obligations environnementales	566 000	886 000	157 600	853 600
<b>Variation des autres éléments</b>				
Augmentation des débiteurs	(26 147 424)	(36 301 151)	(1 192 499)	(4 412 995)
Diminution des créditeurs et charges à payer	15 213 758	29 439 348	5 619 531	2 489 354
Augmentation des avantages sociaux futurs	(57 845)	(19 128)	(35 141)	(28 368)
Augmentation (diminution) des retenues contractuelles	326 602	33 325	(412 431)	(1 786 800)
Diminution des revenus reportés	(72 735)	(89 139)	(92 897)	(113 874)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	86 261	179 207	(19 738)	(16 194)
Diminution des obligations environnementales	(493 000)	(633 000)	(226 600)	(557 600)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>1 667 231</b>	<b>10 818 515</b>	<b>7 337 106</b>	<b>11 342 516</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>				
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	---	---	14 500	14 500
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(7 560 848)	(10 847 348)	(5 295 807)	(18 837 487)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>	<b>(7 560 848)</b>	<b>(10 847 348)</b>	<b>(5 281 307)</b>	<b>(18 822 987)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>5 893 617</b>	<b>(28 833)</b>	<b>2 055 799</b>	<b>(7 480 471)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>---</b>	<b>33 506 048</b>	<b>---</b>	<b>47 832 852</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>---</b>	<b>33 477 215</b>	<b>---</b>	<b>40 352 381</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.



## 4.6. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES

### 4.6.1 Pouvoirs et activités

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société), fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle du pont Jacques-Cartier, du pont Champlain d'origine ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la Loi maritime du Canada, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1<sup>er</sup> avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés. Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (*C.P. 2015-1112*) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

### 4.6.2 Méthodes comptables importantes

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

#### **Transferts gouvernementaux**

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'État des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du gouvernement du Canada.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes:

- Ponts et routes : entre 5 et 48 ans;
- Véhicules et équipements : entre 3 et 10 ans;
- Améliorations locatives : le moindre de : la durée de vie utile ou la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'État des résultats.

## Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

## Avantages sociaux futurs

- **Régime de retraite** : Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.
- **Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées** : Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. Suite au renouvellement de leur convention collective en décembre 2016, les syndiqués n'ont plus la possibilité d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables au moment de leur départ. Les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque se sont fait offrir de les conserver jusqu'à leur départ ou de les monnayer. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces



hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

### Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme des dépenses au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

### Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

### Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement n'est pas déterminable ou que le montant en cause ne peut pas être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produira, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

### Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus relatifs aux travaux majeurs de réfection et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

## Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

### 4.6.3 Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	30 septembre 2020	31 mars 2020
	\$	\$
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	25 898 237	402 327
Taxes à recevoir	1 383 417	844 759
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	189 604	88 396
Autres débiteurs	312 233	506 337
Avance sur contrat	10 359 479	---
<b>Total des débiteurs</b>	<b>38 142 970</b>	<b>1 841 819</b>

### 4.6.4 Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	30 septembre 2020	31 mars 2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	63 903 343	27 501 335
Salaires et charges sociales	1 249 107	1 502 189
<b>Total des crédoiteurs et charges à payer</b>	<b>65 152 450</b>	<b>29 003 524</b>

### 4.6.5 Retenues contractuelles

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

### 4.6.6 Obligations environnementales

La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion dans le but de classer leur état environnemental et prioriser les interventions si requises. Le portefeuille de la Société compte un certain nombre de terrains dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les terrains concernés se situent sous le pont Jacques-Cartier, sous le pont Champlain d'origine et aux abords de l'autoroute Bonaventure.



PJCCI a relevé un total de 18 sites (16 au 31 mars 2020) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement ou d'une stratégie de gestion de risques et d'un suivi. Parmi ces 18 sites, quatre ont été évalués pour lesquels des mesures d'assainissement ou stratégies de gestion de risques sont mises en place ou prévues et pour lesquels un passif de 34 649 000 \$ (34 396 000 \$ au 31 mars 2020) a été comptabilisé.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 14 autres sites. Certains de ces 14 sites sont à différents stades d'essais et d'évaluation et si l'assainissement ou une stratégie de gestion de risques est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Quant aux autres sites, PJCCI ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs vu l'absence probable d'incidence environnementale ou de menace significative pour la santé humaine.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs du passif environnemental par secteur, lesquels reposent sur les hypothèses suivantes :


- Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation varie de 0,22 % à 0,87 % (31 mars 2020 – 0,37 % à 1,14 %);
- Le taux d'inflation de 3,05 % (31 mars 2020 – 3,07 %) est basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels.

Secteurs	30 septembre 2020 (\$)		31 mars 2020 (\$)	
	Passif non-actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné	Passif non-actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné
Autoroute Bonaventure : Secteur Est <sup>(1)</sup>	21 661 000	<b>20 525 000</b>	21 718 000	<b>20 189 000</b>
Autoroute Bonaventure : Secteur Ouest <sup>(1)</sup>	7 894 000	<b>7 548 000</b>	8 150 000	<b>7 653 000</b>
Pont Jacques-Cartier <sup>(2)</sup>	2 768 000	<b>2 759 000</b>	2 769 000	<b>2 752 000</b>
Pont Champlain d'origine <sup>(3)</sup>	3 835 000	<b>3 817 000</b>	3 836 000	<b>3 802 000</b>
<b>Total</b>	36 158 000	<b>34 649 000</b>	36 473 000	<b>34 396 000</b>

<sup>(1)</sup> Secteurs Est et Ouest de l'autoroute Bonaventure

Au 30 septembre 2020, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure à Montréal. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement opéré par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest.

Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.



Les obligations des secteurs Est et Ouest représentent la meilleure estimation de la direction des charges prévues pour les opérations de confinement et de pompage et sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés. La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à 15 ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de 15 ans. Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

(2) Terrains sous le pont Jacques-Cartier

En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, la Société procède à des études de caractérisation afin de classer les sites contaminés et déterminer si la Société doit assainir les terrains ou adopter une stratégie de gestion de risques pour limiter la contamination. Pour une section de ces terrains, une étude a confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux dont le niveau dépasse les normes environnementales acceptables. La contamination découle d'anciennes opérations commerciales et industrielles. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus des travaux d'aménagement requis pour gérer les eaux de drainage provenant du pont Jacques-Cartier et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers intérimaires. La Société a débuté certains travaux de décontamination au cours de l'été 2020, travaux qui s'échelonnent sur une période d'environ deux ans.

(3) Terrains sous le pont Champlain d'origine

La Société a évalué l'état environnemental des terrains situés sous le pont Champlain d'origine sur la base de résultats de caractérisations effectuées sur des terrains adjacents. Ces caractérisations ont confirmé la présence de sols contaminés par des métaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et hydrocarbures pétroliers (HP) au-delà des critères acceptables. La contamination découle de sols de remblai provenant de sources inconnues. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour effectuer la gestion des sols qui seront excavés sous le pont et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers intérimaires. La gestion des sols qui seront excavés sous le pont est prévue dans le cadre des travaux de déconstruction, lesquels ont débuté au cours de l'été 2020 et s'échelonnent sur une période d'environ 43 mois.

## 4.6.7 Immobilisations corporelles

(Non audités – en dollars canadiens)

	Terrains	Ponts et routes	Véhicules et équipements	Améliorations locatives	Projets en voie de réalisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>COÛT</b>						
1 <sup>er</sup> avril 2019	5 250 117	831 725 962	3 982 922	1 255 644	21 006 519	863 221 164
Acquisitions	---	19 314 554	934 194	(63 653)	29 177 587	49 362 682
Dispositions	---	---	(196 420)	---	---	(196 420)
Transferts	---	17 870 262	---	---	(17 870 262)	---
<b>31 mars 2020</b>	<b>5 250 117</b>	<b>868 910 778</b>	<b>4 720 696</b>	<b>1 191 991</b>	<b>32 313 844</b>	<b>912 387 426</b>
Acquisitions	---	800 681	632 671	56 398	16 067 176	17 556 926
Dispositions	---	---	---	---	---	---
Transferts	---	---	---	---	---	---
<b>30 septembre 2020</b>	<b>5 250 117</b>	<b>869 711 459</b>	<b>5 353 367</b>	<b>1 248 389</b>	<b>48 381 020</b>	<b>929 944 352</b>
<b>AMORTISSEMENT ACCUMULÉ</b>						
1 <sup>er</sup> avril 2019	---	270 597 313	2 442 849	162 834	---	273 202 996
Amortissement	---	32 281 396	361 555	282 194	---	32 925 145
Dispositions	---	---	(190 054)	---	---	(190 054)
<b>31 mars 2020</b>	<b>---</b>	<b>302 878 709</b>	<b>2 614 350</b>	<b>445 028</b>	<b>---</b>	<b>305 938 087</b>
Amortissement	---	14 784 203	205 318	142 739	---	15 132 260
Dispositions	---	---	---	---	---	---
<b>30 septembre 2020</b>	<b>---</b>	<b>317 662 912</b>	<b>2 819 668</b>	<b>587 767</b>	<b>---</b>	<b>321 070 347</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>						
<b>31 mars 2020</b>	<b>5 250 117</b>	<b>566 032 069</b>	<b>2 106 346</b>	<b>746 963</b>	<b>32 313 844</b>	<b>606 449 339</b>
<b>30 septembre 2020</b>	<b>5 250 117</b>	<b>552 048 547</b>	<b>2 533 699</b>	<b>660 622</b>	<b>48 381 020</b>	<b>608 874 005</b>

Au 30 septembre 2020, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 16 222 283 \$ (9 512 705 \$ au 31 mars 2020).



#### 4.6.8 Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.

#### 4.6.9 Éventualités

##### **Poursuites et réclamations**

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 30 septembre 2020, il existe des actifs éventuels qui font l'objet de négociations avec des partenaires d'affaires et dont le montant estimatif ne peut être déterminé. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers intermédiaires.

##### **Autres éventualités**

La Société a obtenu un permis pour placer, maintenir et utiliser un câble pour les signaux de télévision en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ce permis, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 30 septembre 2020, ni le propriétaire des terrains ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier le permis. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à cette immobilisation n'a été constaté.

La Société détient certaines structures érigées sur des terrains dont le propriétaire en a transféré la gestion et l'administration au gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre les terrains advenant un changement d'utilisation de ces derniers, et ce, sans aucune indemnité pour les structures construites à condition qu'elles soient dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

#### 4.6.10 Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, au Premier dirigeant et aux directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'État des résultats.

#### 4.6.11 Charges selon leur objet

	30 septembre 2020	30 septembre 2019
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	64 972 599	44 283 265
Obligations environnementales	1 035 455	1 078 526
Amortissement des immobilisations corporelles	15 132 260	18 015 397
Salaires et avantages sociaux	11 531 495	10 621 015
Services professionnels	5 523 702	5 505 082
Biens et services	2 998 552	3 409 441
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	6 366
<b>Total des charges</b>	<b>101 194 063</b>	<b>82 919 092</b>

#### 4.6.12 Crédits parlementaires

	30 septembre 2020	30 septembre 2019
	\$	\$
Crédits parlementaires demandés	103 739 588	80 897 625
Retenues contractuelles à long terme	(825 102)	(1 802 994)
<b>Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits</b>	<b>102 914 486</b>	<b>79 094 631</b>
<b>Répartition</b>		
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	85 357 560	63 897 106
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	17 556 926	15 197 525
<b>Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits</b>	<b>102 914 486</b>	<b>79 094 631</b>

#### 4.6.13 Déconstruction du pont Champlain d'origine

Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

Le 5 mars 2020, la Société annonçait le soumissionnaire sélectionné dans le cadre du processus d'approvisionnement du contrat de conception-construction. Le contrat a été signé le 26 juin 2020.





Participez à la conversation

**JacquesCartierChamplain.ca**

Twitter | LinkedIn | Facebook | YouTube